PROCES VERBAL CONCERNANT LES OBSERVATIONS FORMULEES PAR LE PUBLIC LORS DE L'ENQUETE PUBLIQUE :
MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE QUEVEN
16 Février 2018 au 19 mars 2018

Le Commissaire-Enquêteur a reçu 10 personnes lors des 3 permanences. Sur le registre d'enquête figurent 2 lettres- observations : 01 et 02.

Outre ces observations et courriers, vous trouverez également en annexe de ce procès-verbal, quelques questionnements émis par moi-même concernant le projet de modification du PLU.

N°	Nom-Prénom Adresse	Observations formulées
01	Consorts ORVOINE Village de Keroulan	<u>Mail en date du 17 février 2018 :</u> Les consorts Orvoine, propriétaires de la parcelle cadastrale BP 5 de 2 ha 75 située au village de Keroulan, sollicitent un classement foncier en zone constructible totale ou partielle en vue d'une extension de leur lotissement actuel : **Avis du commissaire enquêteur** : Demande non recevable. Cette demande se situe hors périmètre de l'enquête publique.
02	Marie Louise Hamonou Et Guy Hamonou 2 Rue Docteur Dieny 56250 Queven	<u>Lettre du 19 février 2018</u> Ces voisins immédiats du projet résidentiel de l'Ilôt DIENY, objet principal de l'enquête publique, formulent les observations suivantes : - la hauteur des bâtiments portée de 11 m à 13 m n'est pas acceptable compte tenu de la proximité immédiate de notre propriété résidentielle. - Cette situation nouvelle génère plusieurs préjudices a) perte d'ensoleillement b) privation de jouissance de notre jardin eu égard aux fenêtres et balcons en lien direct avec notre terrain - perte de valeur de notre propriété Leur demande porte sur : - Eviter les fenêtres et balcons, côté propriété, qui permettraient une vue plongeante sur le jardin (1er bâtiment de la Rue du Dr Dieny) - Distance entre le mur de leur propriété et l'implantation des immeubles - Maintien de l'accès voiture actuel ainsi que l'accès du camping car (maintien ou non de l'accès actuel par la médiathèque) ou prévoir un autre accès - Réitèrent leur demande d'un rendez vous avec les concepteurs du projet et le service de l'urbanisme de la mairie

En complément de ces deux observations dont une seule est en lien direct avec l'enquête publique, je vous invite à m'adresser un petit document de synthèse dont l'objectif est de :

- répondre aux questionnements des Services de l'Etat : Avis de la DDTM.
- préciser si le rapport de présentation a pris en compte tout ou partie de ces observations
- valider la prise en compte des liaisons douces, leurs parkings dédiés (cycles) et la prise en compte des déplacements « piétons » et des personnes à mobilité réduite, en lien avec un schéma de déplacement existant ou futur intégrant les nouvelles mobilités

D'autre part il serait également pertinent de m'adresser un argumentaire soulignant les objectifs visés par le programme urbain Dieny, sa justification et les concertations mises en place.